

## faire venir l'enfant de mon ami

Par **flo.ivoire**, le **26/06/2008** à **18:47**

Bonjour

mon ami est à la légion étrangère. il n'est pas encore naturalisé mais souhaite recevoir son enfant de 8 ans qui vit en cote d'ivoire pour les vacances d'été. Sa maman est bien entendu consentante.

Quels sont les démarches à faire pour le faire venir.

merci beaucoup

LORIE

Par **Ishou**, le **26/06/2008** à **20:49**

Mdr Lorie Profile not found or type unknown

S'il vient en vacances en France, je pense qu'il y a qu'a acheter un billet . Avec peut etre un visa et un passeport

Par **jeeecy**, le **27/06/2008** à **09:13**

il faut que l'enfant ait un visa tourisme à demander au consulat ou à l'ambassade de France en cote d'ivoire